

# CHLYDRA BLOC

## Pastilles 20 g pour la potabilisation des eaux de boisson en élevage

### 1. PROPRIETES :

Les eaux sont souvent sujettes à des variations de qualités bactériologiques qui ont des conséquences inquiétantes. Les risques les plus importants sont souvent dans les zones où l'eau stagne à l'air libre, soumise à des variations de températures comme les bacs à eau ouverts, les tonnes à eau, les abreuvoirs où il est nécessaire d'avoir un produit de potabilisation à pouvoir rémanent.

CHLYDRA BLOC est une pastille effervescente de 20g destinée au traitement de l'eau de boisson des animaux. CHLYDRA BLOC répond efficacement à la désinfection de l'eau pour les animaux en extérieur (abreuvoir) et de toute réserve d'eau. Son principe actif possède un pouvoir désinfectant (bactéricide, fongicide, virucide, sporicide) rémanent.

CHLYDRA BLOC est pratique sous cette forme solide, facile à stocker, à transporter, peu encombrant et qui se conserve plus longtemps qu'un produit liquide dédié au même usage. CHLYDRA BLOC n'est pas décomposé à la chaleur, évitant ainsi une dégradation trop rapide du chlore (filtre les rayons ultraviolets).

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°55479.

### 2. MODE D'EMPLOI :

Dosage conseillé : une pastille de 20 g pour 2500 litres d'eau, permet d'obtenir 2 ppm de chlore. Laisser agir 30 minutes, avant la consommation par les animaux. Renouveler le traitement à chaque remplissage.

Afin d'assurer une efficacité totale du produit, il faut systématiquement faire un contrôle du taux de chlore après traitement et avant mise en distribution de l'eau traitée.

CHLYDRA BLOC peut être utilisé dans les systèmes de pompe à chlore automatique. Dans ce cas, déterminer le nombre de pastilles nécessaires au traitement de votre volume d'eau et du débit de votre pompe. Vérifier la présence de chlore libre au point de consommation le plus éloigné du traitement à l'aide de trousse de contrôle. Vous devez trouver au minimum 0,5 ppm de chlore actif.

Pour de meilleurs résultats, effectuer une analyse d'eau au moins 2 fois par an dans le cas d'eau provenant de forage ou de puits.

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Aspect :                             | Pastilles blanches de 20 g effervescentes  |
| pH :                                 | 5,5 < x < 7 pour une dilution de 1 gr / 100 ml d'eau   |
| Solubilité                           | Facilement soluble dans l'eau.   |
| Stockage :                           | Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel, entre 5 et 25°C. |
| Type de produit :                    | TP5 : Désinfection de l'eau de boisson destinée aux animaux.<br>ST : Tablettes solubles dans l'eau.                                    |
| Substance active :                   | Symclosène (N° CAS 87-90-1) à 548,80 g/kg  |
| Contient parmi d'autres composants : | 30% ou plus de : agents de blanchiment chlorés.  |

#### **4. CONDITIONNEMENTS :**

Carton de 6 boîtes de 1 kg (une boîte de 1 kg traite environ 115 m<sup>3</sup> d'eau à la dose de 2 ppm).  
Seau de 5kg.

#### **5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :**

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°2010) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

*Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.*

*Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.*

*Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).*

*Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.*

**N° de révision 03/12/2018 v2**